

Gestion des ressources marines : œuvrer à l'amélioration des programmes d'éducation et de formation

Leigh-Anne Buliruarua¹, Jokim Kitolelei¹, Cherie Morris¹ et Rusila Savou¹

Le programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP) est un programme multipartite financé par l'Union européenne (UE) et le gouvernement suédois². Il est mis en œuvre par l'Université du Pacifique Sud (USP), la Communauté du Pacifique, l'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique, et le Programme régional océanique de l'environnement. En outre, ces organismes collaborent étroitement avec plusieurs organisations non gouvernementales régionales et internationales telles que le Réseau d'aires marines sous gestion locale, le Fonds mondial pour la nature, l'Union internationale pour la conservation de la nature et l'Association du secteur thonier océanique. L'USP met en œuvre le volet « renforcement des capacités » du programme (volet 6) à travers des activités d'enseignement, de formation, de recherche et de développement. Ce volet cible les principaux groupes impliqués dans la gestion des ressources halieutiques et marines au sein des 12 pays membres de l'USP, ainsi qu'à Palau, aux États fédérés de Micronésie, au Timor-Leste et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Dans le cadre du programme PEUMP, l'USP vise à :

- renforcer les capacités de gestion des ressources halieutiques et marines des Océaniens ;
- accroître les débouchés professionnels pour les jeunes diplômés ;
- optimiser les liens avec les organismes régionaux existants et les établissements de formation et de perfectionnement professionnel dans les domaines halieutiques et maritimes ;
- intégrer la question du genre et de l'inclusion sociale, et les approches axées sur les droits de la personne, au secteur de la pêche.

Afin de contribuer à l'exécution du volet 6, une analyse des besoins et des lacunes en matière de formation a été réalisée. L'objectif était notamment de : recueillir des informations sur les cours et programmes existants dans les 15 pays ACP (Asie, Caraïbes et Pacifique) du Pacifique, mener des entretiens auprès des principales parties prenantes pour recenser les besoins d'enseignement et de formation, envisager des moyens d'intégrer la question du genre et de l'inclusion sociale et des approches axées sur les droits de la personne afin de répondre aux besoins de formation et d'éducation, recenser les modifications à apporter aux cours et programmes (anciens comme nouveaux), et répertorier les mécanismes et établissements propres à dispenser de tels cours et programmes.

L'analyse a été conduite selon trois méthodes : examen de la littérature, enquête en ligne et entretiens individuels. Ces derniers ont permis de recueillir d'autres points de vue et de les comparer aux résultats de l'enquête en ligne afin d'en vérifier la cohérence. Au total, 305 personnes ont été invitées à participer à l'enquête en ligne, et 89 y ont répondu. Cent personnes ont participé à des entretiens individuels.

Les principaux résultats de l'analyse des besoins et des lacunes en matière de formation indiquent que l'économie des ressources, la biologie et l'écologie marines, et l'élaboration de politiques et de plans de gestion des ressources halieutiques figurent aussi parmi les besoins prioritaires. Outre ces domaines plus techniques, un ensemble de compétences transversales ont également été identifiées. Parmi elles, la communication, les compétences rédactionnelles et la résolution de problèmes ont été placées en tête de liste ; la mobilisation effective des parties prenantes, l'interprétation et la visualisation des données, la question du genre et de l'inclusion sociale et les approches axées sur les droits de la personne ont également été jugées importantes. Plusieurs recommandations clés ont été adressées à l'USP sur les modalités de formation et d'enseignement à prévoir afin de répondre aux besoins recensés, parmi lesquelles la nécessité de recourir davantage aux établissements universitaires situés dans d'autres pays ACP du Pacifique.

Pour veiller à la bonne mise en œuvre du volet 6, il sera indispensable d'introduire certaines matières aux programmes et aux cours, et de modifier la manière dont les cursus sont élaborés et dispensés dans les pays ACP du Pacifique. Le développement professionnel continu assuré par des établissements agréés d'enseignement et de formation techniques et professionnels, et l'offre de formations de courte durée aux personnes déjà employées dans le secteur des pêches, ont aussi été recensés parmi les besoins essentiels. Il a également été recommandé que les principaux organismes d'exécution du programme PEUMP et leurs partenaires jouent un rôle actif dans la mise en œuvre du volet 6. De manière générale, un engagement fort, associé à un financement adéquat et un leadership solide, seront essentiels à la réalisation de ce volet.

Le défi consistera à instaurer une collaboration entre tous les partenaires pour renforcer l'employabilité et les compétences des Océaniens, et de pérenniser ainsi la contribution de nos ressources marines à l'économie et à la sécurité alimentaire.

La version complète du rapport est disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement) : <https://www.usp.ac.fj/index.php?id=22869>



¹ Institut des ressources marines, Faculté des sciences, des technologies et de l'environnement, Université du Pacifique Sud.

² https://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Brochures/Anon_18_PEUMP_Leaflet.pdf